

CIRCULAIRE N° 1728

du 11 janvier 2007

Objet : Maîtres et professeurs de religion. – Vacances d'emplois.

Réseau : Communauté française

Niveaux & Services : Aux chefs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécial, de plein exercice, organisé par la Communauté française.

Aux chefs des établissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécial, de plein exercice, organisés par la Communauté française.

Autorités : A.G.P.E.

Signataire : Bernard GORET

Gestionnaires : A.G.P.E.

Personnes-ressources : M. J. COLSON + Mme M. HULLY

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 3

textes : 2

annexes : 4

Téléphone pour duplicata : 02/413.23.78

Mot-clé : Religion

Nos réf. : 02/BG/MR/JC/Vac. Empl./GD

OBJET : Maîtres et professeurs de religion. – Vacances d'emplois.

Madame, Monsieur,

Afin de permettre à mes services de fournir des informations précises aux membres de la Commission d'affectation des maîtres et professeurs de religion chargée de remettre des avis au Gouvernement, en ce qui concerne les membres du personnel enseignant les 5 religions officiellement reconnues et dans les matières énumérées à l'article 2ter du statut du 25 octobre 1971 spécifique à la catégorie du personnel enseignant précité, je vous saurais gré de me faire connaître, par retour du courrier, la liste des emplois de la catégorie susvisée qui sont définitivement vacants au sein de votre établissement, c'est-à-dire les emplois définitivement libérés par leurs titulaires nommés à titre définitif et les emplois récemment créés non pourvus de titulaires. ⁽¹⁾

Vous voudrez bien, à cette fin, utiliser le formulaire visé en annexe 1 à la présente.

En outre, je vous rappelle qu'aux termes de l'article 3bis du statut du 25 octobre 1971 susmentionné, « dans les dix jours de la vacance d'emploi, le chef d'établissement le notifie au Gouvernement et au président de la commission d'affectation » ; à cet effet, je vous invite à me transmettre le document visé en annexe 2, dûment complété par vos soins, chaque fois qu'un emploi est définitivement vacant au sein de votre établissement.

D'autre part, dans tous les cas, le nombre exact de périodes vacantes doit être mentionné sur les documents que vous allez m'adresser ainsi que l'identité et la qualité des membres du personnel à qui ont été attribuées lesdites périodes.

Par ailleurs, l'article 3 bis, alinéa 2, du statut du 25 octobre 2001 stipule que, « lorsqu'un membre du personnel est placé en perte partielle de charge ou est mis en disponibilité par défaut d'emploi, le chef d'établissement le notifie dans les dix jours au Gouvernement et au président de la commission d'affectation. »

Dès lors, je vous invite aussi à me transmettre la liste des maîtres et professeurs de religion en perte partielle de charge (formulaire « I.D.S. ») ou en perte totale de charge (formulaire « S.D.S. ») à l'aide des formulaires visés en annexes 3 et 4 à la présente; les membres du personnel mentionnés sur le formulaire repris en annexe 4 devront ensuite être placés en disponibilité par défaut d'emploi (cf. article 3bis, alinéa 2, du statut du 25 octobre 1971).

Les diverses informations sollicitées par la présente circulaire doivent toutes être communiquées à mes services à l'adresse suivante :

**Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française,
Direction des Statuts, Espace 27 Septembre,
3^e étage, local 3E/317,
Bld Léopold II, 44
1080 Bruxelles.**

(1) indiquer « NÉANT », s'il échet.

Par ailleurs, afin d'alléger, dans le futur, les travaux préparatoires aux diverses opérations statutaires lors des années scolaires ultérieures, je vous invite à faire parvenir le document visé en annexe 1 dûment complété par vos soins à l'adresse e.mail suivante :

monique.hully@cfwb.be

Il vous sera dès lors possible de modifier aisément, s'il échet, l'année scolaire suivante, les mentions figurant sur le document établi pour cette année scolaire-ci.

En conséquence, il résulte de ce qui précède que :

- 1°) l'annexe 1 à la présente circulaire doit être transmise annuellement, à l'adresse e.mail précitée ;
- 2°) l'annexe 2 (déclaration de vacance d'emploi) ne doit être transmise qu'une seule fois ;
- 3°) l'annexe 3 (document « I.D.S. ») doit être envoyée lors de chaque année scolaire, voire lors de chaque modification au cours d'une même année scolaire ;
- 4°) l'annexe 4 (document « S.D.S. ») ne doit être établi et transmis qu'une seule fois, au moment de la perte totale d'un emploi dans la fonction considérée.

D'avance, je vous remercie de votre attention à ce qui précède et compte sur votre collaboration efficace.

Le Directeur général f.f.,

B. GORET.

Annexe 1

Nom de l'établissement scolaire

année scolaire 2006-2007

religion : _____

enseignement primaire	
Nombre des périodes vacantes à la date du 1.10.2006 : _____	
Membre du personnel désigné	Matricule : _____
NOM : _____	Prénom : _____
situation administrative du membre du personnel désigné dans un emploi :	
à titre temporaire (*)	<input type="checkbox"/>
dans le cadre du rappel en activité de service (*)	<input type="checkbox"/>
dans le cadre du rappel provisoire pour une durée indéterminée (*)	<input type="checkbox"/>
dans la cadre du complément de charge (*)	<input type="checkbox"/>
autre (à préciser):	<input type="checkbox"/>

enseignement secondaire du degré inférieur	
Nombre des périodes vacantes à la date du 1.10.2006 : _____	
Membre du personnel désigné	Matricule : _____
NOM : _____	Prénom : _____
situation administrative du membre du personnel désigné dans un emploi :	
à titre temporaire (*)	<input type="checkbox"/>
dans le cadre du rappel en activité de service (*)	<input type="checkbox"/>
dans le cadre du rappel provisoire pour une durée indéterminée (*)	<input type="checkbox"/>
dans la cadre du complément de charge (*)	<input type="checkbox"/>
autre (à préciser):	<input type="checkbox"/>

enseignement secondaire du degré supérieur	
Nombre des périodes vacantes à la date du 1.10.2006 : _____	
Membre du personnel désigné	Matricule : _____
NOM : _____	Prénom : _____
situation administrative du membre du personnel désigné dans un emploi :	
à titre temporaire (*)	<input type="checkbox"/>
dans le cadre du rappel en activité de service (*)	<input type="checkbox"/>
dans le cadre du rappel provisoire pour une durée indéterminée (*)	<input type="checkbox"/>
dans la cadre du complément de charge (*)	<input type="checkbox"/>
autre (à préciser):	<input type="checkbox"/>

(*) cocher la ou les cases correspondantes

DATE

Signature

Nom de l'établissement scolaire

année scolaire 2006-2007

religion : _____

enseignement primaire	
Nombre des périodes momentanément disponibles à la date du 1.10.2006 : _____	
Matricule :	Nom : _____ Prénom : _____
Membre du personnel désigné	Matricule : _____
NOM : _____	Prénom : _____
situation administrative du membre du personnel :	
temporaire	<input type="checkbox"/>
rappel en activité de service	<input type="checkbox"/>
rappel provisoire pour une durée indéterminée	<input type="checkbox"/>
complément de charge	<input type="checkbox"/>
autre :	<input type="checkbox"/>

enseignement secondaire du degré inférieur	
Nombre des périodes momentanément disponibles à la date du 1.10.2006 : _____	
Matricule :	Nom : _____ Prénom : _____
Membre du personnel désigné	Matricule : _____
NOM : _____	Prénom : _____
situation administrative du membre du personnel :	
temporaire	<input type="checkbox"/>
rappel en activité de service	<input type="checkbox"/>
rappel provisoire pour une durée indéterminée	<input type="checkbox"/>
complément de charge	<input type="checkbox"/>
autre :	<input type="checkbox"/>

enseignement secondaire du degré supérieur	
Nombre des périodes momentanément disponibles à la date du 1.10.2006 : _____	
Matricule :	Nom : _____ Prénom : _____
Membre du personnel désigné	Matricule : _____
NOM : _____	Prénom : _____
situation administrative du membre du personnel :	
temporaire	<input type="checkbox"/>
rappel en activité de service	<input type="checkbox"/>
rappel provisoire pour une durée indéterminée	<input type="checkbox"/>
complément de charge	<input type="checkbox"/>
autre :	<input type="checkbox"/>

DATE

Signature

Article 3 bis de l'arrêté royal du 25.10.1971
Déclaration de vacance d'emploi pour les maîtres et professeurs de religion

Établissement : (dénomination complète de l'établissement)

.....

Précisez, s'il échet, de quelle école fondamentale annexée il s'agit :

.....

Date de vacance d'emploi :

S'il ne s'agit pas d'un emploi nouveau, nom et prénom du titulaire de cet emploi:

.....

Motif de la vacance d'emploi :

Fonction exacte : (niveau, degré)

Religion :

Nombre de périodes vacantes relevant de cette fonction

Nom, prénom de la personne qui occupe cet emploi actuellement

.....

Date :

Signature du Chef d'établissement

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE.

Administration générale des personnels de l'enseignement
Direction générale des Personnels de l'enseignement de la Communauté française
Service général des statuts et de la carrière des personnels
Direction de la carrière des personnels

Etablissement :

Zone :

Je soussigné(e), chef d'établissement, signale que le membre du personnel ci-après :

N° de matricule :

Nom, Prénom :, épouse :

Domicile :

Téléphone :

Diplôme :

Fonction :

Religion :

Niveau et degré : Nommé le :

Nommé(e) à titre définitif et, dans mon établissement, affecté / affecté à titre principal / affecté à titre complémentaire (1) pour heures (max. d'heures obtenues dans la nomination et pour lesquelles il y a la garantie du traitement)

N'obtiendra, dans mon établissement, à la date du, que heures (dans sa nomination)

Situation particulière éventuelle dans laquelle se trouve / se trouvera (1) le membre du personnel (congé ou disponibilité) :

.....

.....Date de début

L'intéressé(e) se voit / pourrait se voir (1) attribuer à titre de complément d'attribution ou de complément d'horaire (1).....heures disponibles en date du au sein de mon établissement.

L'intéressé(e) se voit / pourrait se voir (1) attribuer à titre de complément de charge heures en date du à (établissement).

L'intéressé(e) accepte de compléter sa charge dans l'enseignement spécialisé: OUI – NON (1)

L'intéressé(e) accepte de prêter des tâches pédagogiques : OUI – NON (1) (2)

L'intéressé(e) marque son accord sur ce qui précède : OUI – NON (1)

Le (date)

Le chef d'établissement,
(signature)

Le membre du personnel,
(signature)

.....

.....

Ce document est à envoyer, en simple exemplaire, aux services suivants :

- **MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**
Direction de la Carrière
3^{ème} étage, bureau 3E317
Bd Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES.
- par téléfax, au Cabinet de Madame la Ministre-Présidente Marie ARENA,
Service des désignations : 02/227.32.52.
- par courrier, au président de la commission d'affectation, à l'adresse suivante :
MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la Carrière
3^{ème} étage, bureau 3E317
Bd Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES.

(1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).

(2) L'intéressé(e) ne peut prêter des tâches pédagogiques que s'il n'a pas été possible de lui attribuer un complément d'attributions ou un complément d'horaire dans son établissement ou un complément de charge dans un autre établissement ou dans l'attente d'un des compléments précités.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE.

Administration générale des personnels de l'enseignement
Direction générale des Personnels de l'enseignement de la Communauté française
Service général des statuts et de la carrière des personnels
Direction de la carrière des personnels

Etablissement :

Zone :

Je soussigné(e), chef d'établissement, signale que le membre du personnel ci-après :

N° de matricule :

Nom, Prénom :, épouse :

Domicile :

Téléphone :

Diplôme :

Fonction :

Religion :

Niveau et degré : Nommé le :

Nommé à titre définitif et affecté/affecté à titre principal (1) dans mon établissement pourheures (max d'heures obtenues dans la nomination et pour lesquelles il y a la garantie du traitement)

Nommé à titre définitif et affecté à titre complémentaire à.....
(établissement) pourheures (max d'heures obtenues dans la nomination et pour lesquelles il y a la garantie du traitement) (2)

Nommé à titre définitif et affecté à titre complémentaire à.....
(établissement) pourheures (max d'heures obtenues dans la nomination et pour lesquelles il y a la garantie du traitement) (2)

N'obtient / N'obtiendra (1) **plus aucune** prestation correspondant à sa nomination à la date du : dans **tous** les établissements où il est affecté ou affecté à titre principal **et** à titre complémentaire.

Admis au stage dans mon établissement le, n'obtient/n'obtiendra **plus aucune prestation** correspondant à son admission au stage à la date du

Situation particulière éventuelle dans laquelle se trouve le membre du personnel (congé ou disponibilité) :

.....

.....Date de début

L'intéressé souhaite-t-il être réaffecté dans l'enseignement spécialisé ? OUI – NON (1)

L'intéressé(e) marque son accord sur les renseignements fournis et sur sa mise en disponibilité par défaut d'emploi.

Le (date)

Le chef d'établissement,
(signature)

D'accord, le membre du personnel,
(signature)

.....

.....

Ce document est à envoyer, en simple exemplaire, aux services suivants :

- **MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la Carrière
3^{ème} étage, bureau 3E317
Bd Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES.

- par téléfax, au Cabinet de Madame la Ministre-Présidente Marie ARENA,
Service des désignations : 02/227.32.52.

- par courrier, au président de la commission d'affectation, à l'adresse suivante :
MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la Carrière
3^{ème} étage, bureau 3E317
Bd Léopold II, 44 à 1080 BRUXELLES.

(1) Biffer la mention inutile.

(2) A ne compléter qu'en cas d'extension(s) de nomination.